

# Analyses 2010



**Objectifs du Millénaire pour le développement : au-delà des discours, un cruel manque de volonté et de cohérence politiques!**

Avec le soutien de la Communauté française

Commission Justice et Paix belge francophone asbl  
Rue Maurice Liétart 31/6  
B-1150 Bruxelles Belgique  
Tél. +32 (0) 2 738 08 01  
Fax: +32 (0) 738 08 00  
[info@justicepaix.be](mailto:info@justicepaix.be) [www.justicepaix.be](http://www.justicepaix.be)

## **Objectifs du Millénaire pour le développement : au-delà des discours, un cruel manque de volonté et de cohérence politiques !**

**Du 20 au 22 septembre derniers, en préambule à l'Assemblée Générale des Nations Unies, s'est tenu à New-York le sommet sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Pour rappel, ces OMD visent à réduire la pauvreté et la faim dans le monde et sont poursuivis au travers des programmes de Coopération financés par l'aide publique au développement (APD) des pays donateurs. Ce sommet était l'occasion de dresser le bilan des résultats obtenus, à cinq années seulement du terme de l'échéance, pour chacun des huit objectifs anti-pauvreté formulés en 2000<sup>1</sup>.**

### **Un bilan plus que mitigé**

Le constat émane du Président de la Banque Mondiale lui-même: les objectifs ne seront pas remplis d'ici à 2015. L'échec n'est pas total, les résultats obtenus par domaine n'étant pas uniformes selon les objectifs et les pays.

L'OMD n°1 est celui qui présente les résultats les plus encourageants, l'extrême pauvreté passant de 42% à 25% de 1990 à 2005. Mais ces chiffres sont essentiellement dus à la Chine qui a réduit le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté de 683 à 208 millions. En dehors de la Chine, le nombre absolu de pauvres continue d'augmenter dans d'autres régions du monde, même si la croissance démographique fait que les chiffres relatifs (proportions) diminuent. Ainsi, l'Afrique comptait en 2005, 92 millions de pauvres de plus qu'en 1990, alors que la proportion de pauvres passait de 58% à 51%. La tendance positive constatée jusque 2005 s'est interrompue en raison des crises alimentaire et financière et il faut hélas constater que « la pauvreté et la malnutrition sont reparties à la hausse depuis 2008 »<sup>2</sup>.

Pour les autres objectifs touchant à l'éducation, la santé, le genre et la préservation de l'environnement, certains pays sont en progrès, d'autres sont à la peine, voire en recul par rapport à leur situation en 2000<sup>3</sup>. Retenons simplement ici que les résultats obtenus sont globalement insuffisants pour atteindre les objectifs fixés pour 2015.

Certes, la crise économique n'est pas étrangère à cette tendance. Mais, ce sont surtout les méthodes, la sincérité et la volonté des politiques qui doivent être questionnées. Sur la méthode des OMD, de nombreuses critiques s'élèvent afin de dénoncer le fait (1) que la communauté internationale propose des solutions essentiellement techniques à des problèmes extrêmement complexes, (2) qu'elle adopte une perspective limitée à évaluer les « progrès par les chiffres » alors qu'il s'agit d'arriver à un changement social global et enfin (3) qu'elle s'enferme dans la logique de l'« aide » des pays riches vers les pays pauvres peu propice à instaurer une dynamique de responsabilisation quant à la lutte contre les inégalités. Toutes ces critiques nous semblent opportunes. Néanmoins, cela ne signifie pas que le processus enclenché par les OMD doit être interrompu. Il est imparfait, certes, mais à tout le moins a-t-il le mérite d'exister et de constituer un cadre de référence reconnu au niveau international, avec

---

<sup>1</sup> Ces objectifs sont: (1) Réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim; (2) Assurer l'éducation primaire pour tous; (3) Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; (4) Réduire de deux-tiers la mortalité des enfants de moins de 5 ans; (5) Améliorer la santé maternelle de trois-quarts; (6) Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies; (7) Assurer un développement durable; (8) Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

<sup>2</sup> Bulard Martine, « La faim et les moyens », *Le Monde diplomatique*, octobre 2010.

<sup>3</sup> Pour un compte-rendu détaillé de l'état d'avancement des OMD, voir Zacharie Arnaud, *Les objectifs du millénaire: un bilan critique 10 ans après leur adoption*, CNCD-11.11.11, septembre 2010

des objectifs chiffrés. La question qui reste cruciale en 2010 est de savoir si la communauté internationale se donne réellement les moyens de ses ambitions...

### **Quels engagements pour combler le retard?**

A l'heure actuelle, la réponse à cette question est négative et, au vu de la faiblesse des engagements pris dans la déclaration finale du sommet<sup>4</sup>, il semble qu'elle le restera dans le futur. En effet, aucune avancée significative n'a par exemple été obtenue à New-York en matière de moyens supplémentaires alloués effectivement aux OMD, alors que l'APD des pays donateurs stagne en moyenne à 0,32% du PNB, loin des 0,7% visés pour 2015. Face à ce chiffre, qui représente 120 milliards de dollars<sup>5</sup>, les États insistent une fois de plus sur le renforcement de la qualité de l'aide au développement et conviennent de la nécessité « des sources de financement alternatives » à l'APD. La Belgique a d'ailleurs largement contribué à la visibilité de cette question des sources de financement en organisant une conférence sur ce thème durant le sommet de New-York. Il semble d'ores et déjà établi que différentes opportunités offertes par la fiscalité internationale (taxe sur les transactions financières et sur les billets d'avion) seront étudiées.

Toutefois, lorsque l'on se souvient qu'il y a deux ans nos États ont débloqué des centaines de milliards d'euros pour le sauvetage des banques, l'on est en droit d'être perplexe face au manque d'engagement des États à injecter l'argent promis (0,7 % du PNB) et à l'option prise, maintenant que les réductions de dettes ont été en général accordées, d'explorer des sources alternatives de financement. Si en théorie il n'y pas de raison fondamentale à s'opposer aux financements alternatifs, cela ne dispense pas les États de remplir leurs engagements. La situation de crise économique ne demande-t-elle pas que des efforts budgétaires soient fournis cette fois auprès des personnes, à hauteur de ce qui a été concédé pour les banques ? A ce stade, on est en droit de se demander si l'intention est réellement de ne ménager « aucun effort pour délivrer nos semblables (...) de la misère »<sup>6</sup>.

Par ailleurs, le principe selon lequel les pays en voie de développement doivent eux aussi fournir plus d'efforts et débloquer plus de ressources propres à la lutte contre la pauvreté semble également acquis au niveau international, notamment au travers d'une meilleure gouvernance de l'exploitation de leurs ressources naturelles et des revenus qu'elles génèrent.

Ainsi, la recette des Nations Unies pour lutter contre la pauvreté semble encore et toujours rester la même : croissance économique, aide publique au développement et gouvernance. La Communauté internationale évite de cette manière une fois de plus, de toucher au cœur des mécanismes structurels de production et de reproduction de la pauvreté et des inégalités: le fonctionnement actuel des marchés financiers et du commerce international<sup>7</sup>. Aucun engagement visant à réguler l'économie mondiale n'a été discuté sérieusement. Autrement dit, alors que l'échec des OMD semble inéluctable, aucun débat de fond sur les mécanismes actuels de la redistribution des richesses n'a vraiment eu lieu.

---

<sup>4</sup> Les engagements nouveaux concernent uniquement la santé des femmes et des enfants.

<sup>5</sup> OCDE, 14 avril 2010.

<sup>6</sup> Extrait de la Déclaration du Millénaire.

<sup>7</sup> Ou « trade system », selon Jan Vandermoortele, co-designer des OMD pour les Nations Unies, intervenant lors de la conférence « Les Objectifs du Millénaire pour le développement après le sommet de New York. Quelles avancées ? », organisée par CONCORD à Bruxelles le 14 octobre 2010.

## Quelle cohérence entre commerce et développement?

La question des ressources naturelles commence à investir de plus en plus le champ du développement et il est logique qu'elle émerge aussi à propos des OMD. Il semble évident qu'une meilleure gouvernance de l'exploitation des ressources naturelles et des revenus par les pays riches en ressources, sera profitable à leurs populations. Toutefois, le contexte international actuel d'avidité sur les ressources, notamment minières, et la concurrence accrue entre les puissances économiques occidentales et émergentes pour y avoir accès, hypothèquent grandement cette opportunité. Au lieu d'asseoir la souveraineté nationale des pays sur leurs ressources et d'instaurer une politique d'exploitation réellement avantageuse en termes de revenus (taxes aux exportations, réglementation des investissements étrangers, etc.) et d'impact socio-environnemental (législation contraignante pour les entreprises impliquées dans l'exploitation), les pays industrialisés développent des politiques commerciales destinées à assurer leur approvisionnement en ressources, sans cohérence avec la perspective de la lutte contre la pauvreté. L'Union Européenne ne fait pas exception, bien au contraire, l'« Initiative sur les Matières Premières »<sup>8</sup>, destinée à assurer l'approvisionnement commercial de l'UE en ressources minières, entrant dans une nouvelle phase d'implémentation<sup>9</sup>. Par ailleurs, *Business Europe*, puissante coalition des fédérations d'entrepreneurs et patrons européens<sup>10</sup>, encourage l'UE à utiliser sa politique de coopération au développement pour lier des « relations privilégiées » avec les pays-tiers qui facilitent l'accès de l'UE à leurs ressources<sup>11</sup>... Cette façon de lier politique commerciale et politique de développement est nommée par certains « *resource diplomacy* ». Ne s'agit-il pas plutôt d'une forme renouvelée de colonisation économique ?

Comment la lutte contre la pauvreté peut-elle être efficace si par ailleurs les politiques commerciales menées par les pays riches et les Institutions Financières Internationales (FMI et Banque Mondiale), orientées vers la libéralisation de l'exploitation des ressources naturelles, continuent d'appauvrir massivement une large partie de la population mondiale ?

La sincérité des pays développés à lutter efficacement contre la pauvreté ne pourra être établie que s'ils mettent en cohérence leurs politiques commerciales avec les objectifs poursuivis par leurs politiques de développement. Sans cela, aucun « partenariat mondial pour le développement »<sup>12</sup> n'est envisageable. Or, ce partenariat est le fondement même de la démarche des OMD et une condition nécessaire à leur réalisation<sup>13</sup>.

Frédéric Triest  
Chargé de projets à Justice et Paix,  
Novembre 2010.

---

<sup>8</sup> Voir Triest Frédéric, « Les ressources naturelles et l'Union Européenne. Difficile conciliation entre compétitivité économique, développement durable et prévention des conflits », Commission Justice et Paix, 2009 ; <http://www.justicepaix.be/?article113>.

<sup>9</sup> Une nouvelle Communication de la Commission Européenne dans ce domaine est d'ailleurs attendue pour début 2011.

<sup>10</sup> Dont la Fédération des Entrepreneurs Belges (FEB) est membre.

<sup>11</sup> van den Hoven Adrian, « *Advancing the EU's Raw Materials Policy* », *Business Europe, European Parliament Hearing*, 18 novembre 2010; [http://xa.yimg.com/kq/groups/20543196/1011889444/name/Adr\\_van\\_Hoven\\_BusinessEurope-RawMaterials-presentationNov2010-2010-02413-E.pdf](http://xa.yimg.com/kq/groups/20543196/1011889444/name/Adr_van_Hoven_BusinessEurope-RawMaterials-presentationNov2010-2010-02413-E.pdf).

<sup>12</sup> Voir OMD n°8

<sup>13</sup> Selon Bogdan Vanden Berghe, Secrétaire général de la coalition flamande 11.11.11.